

GESTION CONVENTIONNELLE DES SINISTRES MATÉRIELS AUTO - INITIATION



Quand les compagnies s'entendent pour dédommager les assurés victimes d'un accident matériel

Présentiel - Niveau Initiation



PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Dispositions générales

Droit à indemnisation : loi Badinter et faute du Code de la route
Droit à recours conventionnel IRSA
Interactions entre droit à indemnisation et droit à recours IRSA
Importance de l'implication IRSA

2. Règles communes de gestion

Evaluation des dommages au véhicule
Détermination de l'assiette du recours

- Rappels : RIV, RSV, VE...
- TVA à déduire ou pas

Abandon de recours
Modalités d'exercice des recours
Dommages aux choses inertes
Assureurs du tracteur et de la remorque différents
Autres dommages que le véhicule

3. Accident entre deux véhicules

Etude de l'annexe 1

- Preuves et informations recevables
- Structure du barème de recours
- Méthodologie d'analyse d'un constat

Etude de constats
Recours forfaitaire
Recours au coût réel

4. Accidents de trois véhicules ou plus (généralités)

5. Règlement des litiges
Procédures d'escalade

REF : AUSM
DOMAINE : Assurances de dommages Automobile
DURÉE : 14 heures
MODALITÉ : Présentiel
NIVEAU : Initiation
FORMATEUR : Expert du domaine ayant une véritable pratique terrain

PUBLIC : futurs ou récents gestionnaires automobiles

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS : connaître et comprendre la convention IRSA pour mieux l'appliquer

PRÉREQUIS : avoir suivi le stage AUBA (Bases de l'assurance automobile) ou avoir des connaissances équivalentes

PRIX : 840 euros HT déjeuner offert

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage
- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants

REMARQUES

Merci de bien vouloir vous munir de votre convention IRSA le jour de la formation.

Pour toute question d'ordre logistique, votre interlocutrice se tient à votre disposition : Joséphine MERCIER,

inter@af2a.com

Pour toute question d'ordre pédagogique, vous pourrez recontacter votre formateur pendant 2 mois via cette adresse

PROCHAINES FORMATIONS

DATE	VILLE
MARDI 26 MAI 2020	PARIS
MARDI 13 OCTOBRE 2020	PARIS

email : formateur@af2a.com pour lui poser une question portant sur le contenu de votre formation